

COLLECTIF JUSTICE CLIMATIQUE ANGERS

Contact: jca@riseup.net

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre des Assises de la Transition écologique engagées par Angers Loire Métropole et ses communes, vous avez bien voulu me solliciter pour évoquer plus particulièrement la question de la politique d'usage des sols et notamment la préservation des zones humides.

A ce titre, vous souhaiteriez voir exclues des zones à urbaniser, tel qu'actuellement envisagé dans le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), 54 hectares de zones humides.

Conformément à ce que prévu par la loi, je ne peux que vous inviter à porter vos observations dans le cadre de l'enquête publique unique de révision générale du PLUi sur le territoire d'Angers Loire Métropole mise en place depuis le 12 octobre dernier et qui a bénéficié d'une très large information par voie de presse, affichage ou délibération.

En raison du contexte sanitaire, je vous informe que l'enquête publique initialement prévue jusqu'au 13 novembre 2020 est prolongée jusqu'au 18 décembre 2020. Vous pourrez retrouver toutes les informations nécessaires sur le site d'Angers Loire Métropole www.angersloiremetropole.fr.

Parce que le défi de la transition écologique est un enjeu majeur qui nous concerne tous, j'ai également souhaité que l'ensemble des citoyens et acteurs de notre territoire puissent participer et définir des actions prioritaires à engager collectivement. Huit mois d'échanges, de travail en atelier et d'animations s'ouvrent désormais à nous pour relever ce défi.

Chacun est ainsi invité à déposer ses idées libres sur ecrivons.angers.fr ou, pour aller plus loin, à rédiger un Cahier de contributions, téléchargeable depuis cette même plate-forme numérique. Celles et ceux qui souhaitent s'engager davantage pourront s'inscrire aux ateliers animés par Angers Loire Métropole prévus au 1er trimestre 2021. Toutes les contributions seront collectées, synthétisées et sélectionnées pour pouvoir être ensuite rapidement être traduites en actions concrètes.

En sachant compter par avance sur votre contribution. Je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs, en l'assurance de ma considération distinguée.

Christophe BECHU


Maire d'Angers
Président d'Angers Loire Métropole